

megAgence®

consultants immobiliers

Jean Lavaupot, agent immobilier depuis 1984 a créé megAgence, réseau de mandataires, au printemps 2011. A ce jour l'effectif est de 150.

Tous les mandataires megAgence ont suivi la formation initiale et ont été sélectionnés grâce à un QCM de fin de stage. Ce sont « les consultants megAgence ».

Ils ont tous un N° de RSAC (registre des agents commerciaux) et sont titulaires d'une attestation préfectorale art.9 (loi Hoguet) et adhèrent à la Chambre Nationale Syndicale des Mandataires commerciaux libéraux de l'immobilier CNASIM. Pas de portage salarial chez megAgence !

Pour une application stricte de la loi, tous les mandats de vente sont diffusés sur internet après validation par le siège qui contrôle que le DPE est valide.

La formation animation est la clé de voûte de la réussite, c'est pourquoi, tous les consultants ont accès aux web – formations et peuvent assister aux journées de perfectionnement régionales.

L'image megAgence, a été élaborée par une agence de design en communication.

megAgence bénéficie de la hot line juridique du SNPI (1^{er} syndicat immobilier)

Les consultants megAgence reçoivent leur marketing personnalisé (cartes ; panneaux ; flyers...), et ce tous les ans gratuitement.
Ils profitent du maximum de l'audience internet malgré un prix de bouquet de service mensuel le plus réduit du marché pour le même service.

Le site internet megAgence possède un onglet « avis de valeur » en ligne, utilisant les éléments de la charte de l'expertise pour estimer les biens ; ce lien est accessible par tous, en illimité et gratuitement.

Pour toute information : siège Le Mans au 02 43 23 10 10.
Ou Brigitte Lecluse, responsable sourcing candidature au 06 84 21 74 71

www.megagence.com
rh@megagence.com